



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

outre-mer : organisation

Question au Gouvernement n° 313

Texte de la question

CABINET MILITAIRE

DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DE L'OUTRE-MER

M. le président. La parole est à Mme Gabrielle Louis-Carabin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Gabrielle Louis-Carabin. Monsieur le secrétaire d'État chargé de l'outre-mer, vous avez récemment décidé et prononcé la fermeture du cabinet militaire du secrétariat d'État ainsi que celle des bureaux d'études outre-mer.

Cette structure, créée en 1959 et composée de militaires des armées, avait pour mission de collecter du renseignement dans les territoires et les collectivités d'outre-mer au profit du gouvernement, des préfets et des hauts-commissaires de la République.

M. Christian Paul. C'est pour Mme Girardin sans doute ?

Mme Gabrielle Louis-Carabin. En Guadeloupe, le bureau d'études comptait trois militaires dont un officier supérieur.

Indépendamment de l'inévitable polémique médiatique qui a pu entourer cette affaire, pouvez-vous, monsieur le secrétaire d'État, nous indiquer quels sont les motifs qui ont conduit à cette décision ? Pouvez-vous aussi nous dire comment et par qui cette mission importante pour la sécurité de tous sera désormais conduite ?

Par ailleurs, compte tenu du rôle important que les armées assument au profit des populations ultramarines, spécialement à l'occasion des catastrophes naturelles, ainsi que nous avons pu le constater lors du cyclone Dean qui a touché au mois d'août dernier la Martinique et la Guadeloupe, pouvez-vous nous indiquer quelle place vous entendez donner aux armées au sein de votre secrétariat d'État ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de l'outre-mer.

M. Christian Estrosi, *secrétaire d'État chargé de l'outre-mer*. Madame la députée, votre question préoccupe depuis longtemps déjà l'ensemble des députés d'outre-mer et je serais tenté de répondre par une interrogation. Pourquoi des militaires font-ils en France encore du renseignement politique ? Pourquoi en feraient-ils exclusivement sur les territoires d'outre-mer alors que cela fait près de dix ans, nous le savons, que les services intérieurs ne collectent plus de renseignements à vocation politique nulle part en métropole ?

J'ai estimé, en prenant mes fonctions en juin dernier, qu'il était anormal qu'il existe encore un cabinet militaire rattaché au cabinet du secrétaire d'État à l'outre-mer pour faire du renseignement politique en outre-mer.

M. Christian Paul. Qu'ont fait M. Baroin et Mme Girardin ?

M. Albert Facon. Il critique l'UMP maintenant ?

M. le secrétaire d'État chargé de l'outre-mer. Voilà pourquoi, en accord avec le Premier ministre, le Président de la République et le ministre de l'intérieur, j'ai décidé d'une part, dès le mois de juin dernier, de ne plus associer aux réunions de cabinet du ministre de l'outre-mer le général de deuxième section, chef de ce cabinet militaire. D'autre part, d'engager la dissolution de ce cabinet militaire ainsi que de tous les bureaux d'études qui étaient implantés en outre-mer. À un moment où nous devons plus que jamais défendre des valeurs démocratiques qui répondent aux grands enjeux du xxi^e siècle, c'était pour moi une exigence de transparence qui répondait à nos valeurs républicaines.

Pour autant, nos militaires font en outre-mer, dans leurs vraies fonctions de défense nationale, un travail remarquable, que ce soit dans le Pacifique, dans l'océan Indien, ou dans la Caraïbe, qu'il leur appartient de poursuivre, dans le domaine de la lutte contre les trafics, de l'accompagnement des gendarmes, notamment dans la lutte contre l'orpaillage en Guyane, ou encore dans leur mission d'accompagnement de service public, par exemple lorsque surviennent des drames naturels comme le cyclone Dean, ou encore pour le service minimum adapté pour la formation de notre jeunesse en outre-mer. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

M. le président. Merci, monsieur le ministre.

M. le secrétaire d'État chargé de l'outre-mer. C'est pourquoi un officier général sera rattaché à mon cabinet exclusivement pour des missions militaires. Mais nous mettons définitivement un terme aux missions de renseignement politique. Cela ne répond pas aux valeurs démocratiques de notre pays. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [Mme Gabrielle Louis-Carabin](#)

Circonscription : Guadeloupe (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 313

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 janvier 2008